



CONVENTION 2015, portant, dispositions pour la gestion du Fonds de Solidarité pour le Logement « Volet, Energie » sur la base d'un Fonds Local entre le Département Haut-Rhin et XXX VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L 115-3, <u>V</u>U la loi nº 90-449 du 31 mai 1990, dite Loi BESSON, visant à la mise en oeuvre du droit au logement, VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, qui précise dans son article 65, le transfert aux Départements de la gestion des droits et obligations des Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), des fonds et dispositifs d'aide aux impayés d'énergie, d'eau, et de téléphone, VU le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées VU la délégation de gestion comptable financière confiée à la CAF pour la période 2014 à 2017 par voie de marché public et visée par la Préfecture du Haut-Rhin le 5 novembre 2013, <u>V</u>U le Règlement Intérieur du FSL du 1er mai 2014, révisé et validé par l'Assemblée Départementale le 11 avril 2014, le rapport du Président du Conseil départemental, la délibération de la Commission Permanente du : Entre: le Département du Haut-Rhin représenté par le Monsieur le Président du Conseil départemental, dûment habilité par la délibération de la Commission Permanente visée cidessus, ci-après dénommé le Département, XXX représenté par XXX, dûment habilité par la délibération du Conseil Municipal du XXX

Mis en forme	[1]
Mis en forme	[2]
Mis en forme	[3]
Supprimé : ¶	
Summaturé	
Supprimé : onve	e r [4]
Mis en forme	[5]
Mis en forme	[6]
Supprimé : 2012	2 [7]
Supprimé :	
Mis en forme	
	[8]
Supprimé :	[9]
Supprimé : délé	[10]
Inséré : délégat	[11]
Mis en forme	[12]
Supprimé :	[13]
Supprimé : <mark>la</mark>	[14]
Mis en forme	[15]
Inséré : <mark>a Ville</mark>	[16]
Supprimé : a	[17]
Mis en forme	[18]
Inséré : ULHOU	$\overline{}$
Supprimé : ulho	[17]
Supprimé :	[20]
Supprimé : pour	[21]
Supprimé :	
Inséré : du	
Supprimé : « Vo	[22]
Mis en forme	[23]
Supprimé : ¶	[24]
Supprimé : ¶	
Mis en forme	[25]
Supprimé : ¶	[26]
Mis en forme	
S	[27]
Supprime : ¶ Supprimé : VU la lo	
1	[20]
	[[29]
Supprimé :	
Supprimé : août 2004	[30]
Inséré : ¶	[31]
Inséré : ,	
Supprimé : ¶	
(
Inséré : ¶	
Inséré : ¶ Supprimé : ¶	
Supprimé : ¶	[32]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶	[32]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶	[32] [33]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶	[33]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme	
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶	[33]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme Mis en forme	[33] [34] [35] [36]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme Mis en forme Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40] [41] [42]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40] [41] [42] [43]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40] [41] [42] [43] [44]
Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Inséré : ¶ Supprimé : ¶ Mis en forme Inséré : ¶ Mis en forme	[33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40] [41] [42] [43]

Mis en forme

Mis en forme Supprimé: ¶ Supprimé: ¶ Supprimé: ¶ Il est convenu ce qui suit : Supprimé: ¶ <u>Préambule</u> Supprimé: ¶ Supprimé: ¶ En application de la loi appelée communément « Besson » du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est Inséré:, dûment hal opérationnel dans le Haut-Rhin depuis le 1er janvier 1992. Inséré: ¶ Supprimé : Article 2 [57] La Loi d'orientation du 28 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions et la Loi du Mis en forme 10 février 2000, relative à la modernisation et au développement du service public de [58] l'électricité, qui a posé « le droit à l'électricité pour tous », a conforté ce dispositif national et Supprimé : ¶ institué la garantie du maintien de la fourniture d'énergie durant la saisine du dispositif. Supprimé : ¶ Supprimé : ,..., Par ailleurs, la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a élargi les missions du FSL concernant les aides aux impayés d'énergie. Supprimé: F.S.L....av [60] Supprimé: F.S.L. Dans le Haut-Rhin, le dispositif FSL, élargi à l'énergie, fonctionne depuis avril 2006, Supprimé: Supprimé: 🔓 dispositif s'adresse à toute personne physique, domiciliée dans le Haut-Rhin, qui du fait de ses ressources ou de ses difficultés, ne peut faire face au paiement des factures Supprimé: L...e s [61] d'alimentation en énergie de sa résidence principale. Supprimé: s parties Mis en forme Dans le cadre de la présente convention, le Département confie, pour sa partie XXX .. [62] gestion d'un Fonds Local « Volet Energie » à XXX Inséré: s parties Inséré: une partie de Mis en forme [63] dans lesquelles ses missions seront exercées. Supprimé : e mulhousienne Inséré : e mulhousienne Supprimé : conviennent de Article 1 : Objet de la convention Mis en forme présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre le Inséré: conviennent de <u>Département et <mark>XXX</mark> pour la mise en œuvre d'un Fonds Local « Volet Energie » à <mark>XXX</mark>.</u> Mis en forme Fonds Local s'adresse aux habitants du territoire de la ville de XXX Supprimé: une partie de Mis en forme Article 2 : Création et gestion du Fonds Local Supprimé: mettre en place Inséré: mettre en place Conformément à l'article 7 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990, le Département décide de <u>créer un Fonds Local « Volet Energie » à XXX et d'en confier pour sa partie </u> Supprimé: Le Supprimé: un Inséré: un Article 3: Missions respectives de XXX et du Département Supprimé: solidarité Supprimé : la Ville de ... [67] Article 3-a: Missions assurées par XXX Mis en forme [68] Supprimé : géré par <u>Les missions <mark>assurées par XXX</mark>, au titre du « Volet Energie », sont les suivantes :</u> [69] Mis en forme [70] La réception et <u>l</u>'instruction des demandes d'aides financières au titre d'impayés Inséré : d'énergie, formulées par les travailleurs sociaux du territoire de XXX (Département Supprimé : par délég Ville de XXX, associations, hôpitaux...). .. [71] Mis en forme La préparation de l'ordre du jour de la commission d'examen des dossiers, [72] Supprimé: -s'adresse La transmission des ordres du jour [73] - <u>L</u>'animation des commissions, Supprimé: -¶ La signature des décisions Mis en forme [74] Mis en forme [75] Mis en forme .. [76] Mis en forme [77] 2 Mis en forme [78] Mis en forme [79]

Supprimé : a Ville de

Supprimé : la Ville de

Mis en forme

Mis en forme

Mis en forme

[80]

[81]

[82]

... [83] ... [84]

... [54]

	<i>-////</i>	Supprimé : Mulhouse
La transmission des tableaux des <u>décisions les concernant, aux organismes qui ont</u>	////	Inséré : Mulhouse
effectué des demandes, par mail,		Mis en forme [89]
La transmission à la CAF des <u>décision</u> s prononcées par l <u>'instance</u> <u>de décision de XXX</u>		Supprimé : locale
- La gestion des reports et des demandes d'information.		Mis en forme [90]
- L'appui technique au secrétariat <u>départemental</u> du FSL qui assure le suivi des recourse.	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Mise en forme : Puces et
gracieux et contentieux contre les <u>décision</u> s prises par l'instance de <u>d</u> écision de XXX.	"	numéros [91]
Le suivi en commun avec le secrétariat du FSL des situations présentant une difficulté		Mis en forme [92]
particulière, suite à interpellation de la CAF ou des travailleurs sociaux.		Supprimé : ¶
- La participation des agents affectés par la ville à la mission confiée aux rencontres	11/1/	Mis en forme [93]
thématiques organisées par le FSL.	W ///	Mise en forme : Puces et
A		numéros [94]
Le secrétariat du FSL de XXX exécute sa mission de façon identique sur le fond et la forme à	[[]	Supprimé : <#>L'étab [95]
<u>celle du secrétariat départemental du FSL</u>		Supprimé : [96]
	$M \otimes M$	Mis en forme [97]
Le cas échéant afin de faciliter le traitement de la commission le secrétariat du FSL de XXX		
peut modifier son mode fonctionnement après accord du responsable départemental du		([76]
<u>FSL</u> ,		([99]
A	1000	Supprimé :
Article 3-b : Les missions assurées par le Département		Mis en forme [100]
Les missions assurées par le Département, au titre du « Volet Energie », sont les suivantes :		Supprimé : Colmar
destinissions assurces par le departement, au tiere un « voice directed », sont les suivantes.	W	Supprimé : Mulhouse
- l'animation de principe du dispositif du FSL haut-rhinois, y compris donc, l'animation		Inséré : Mulhouse
sur le territoire d'intervention de XXX.	l William	Mis en forme [101]
- <u>l'élaboration du Règlement Intérieur du FSL et les modifications qui peuvent être</u>		Supprimé : Mulhouse
<u>apportées à celui-ci.</u> - le contrôle des instructions de dossier effectuées par XXX.		Inséré : Mulhouse,
- l'arbitrage concernant d'éventuels désaccords.		Mis en forme [102]
		Supprimé :
Le secrétariat départemental du FSL assure l'instruction et la gestion de tous les dossiers		
hors Colmar et Mulhouse, le représentant du FSL apporte son soutien pour l'organisation	A PLANTAGE AND A	Mis en forme
	MAN W	
du dispositif, et veille à leur cohérence globale.		Supprimé : à problèmes
du dispositif, et veille à leur cohérence globale.		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. L (Partie propre à la ville de Mulhouse :		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. L (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. L (Partie propre à la ville de Mulhouse :		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse Mulhouse		Mis en forme : [104] Mise en forme : Puces et numéros : [105] Mis en forme : [106] Mis en forme : [107]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF		Supprimé : à problèmes Mis en forme
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse Mulhouse		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€).		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€).		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110]
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€. La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes.		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110] Mis en forme [111]
du dispositif, et veille à leur cohérence globale. (Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111]
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif.		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Supprimé : Prérogat [113]
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif.		Supprimé: à problèmes Mis en forme
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local.		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé : Préroga [113] Inséré : du Départ [114] Mis en forme [115] Supprimé : prérogatives
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de XXX est identique à celui applicable au niveau.		Supprimé: à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé: Mulhouse Inséré: Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé: Le secré([110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé: Prérogat [113] Inséré: du Départ([114] Mis en forme [115] Supprimé: prérogatives Mis en forme [116]
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local.		Supprimé: à problèmes Mis en forme
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de XXX est identique à celui applicable au niveau.		Supprimé: à problèmes Mis en forme
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de XXX est identique à celui applicable au niveau.		Supprimé: à problèmes Mis en forme
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de XXX est identique à celui applicable au niveau.		Supprimé : à problèmes Mis en forme
Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes, Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local		Supprimé: à problèmes Mis en forme
(Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel (120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de XXX est identique à celui applicable au niveau.		Supprimé : à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé : Mulhouse Inséré : Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé : Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé : Prérogat [113] Inséré : du Départ [114] Mis en forme [115] Supprimé : prérogatives Mis en forme [116] Supprimé : Mis en forme [117] Mise en forme : Puces et numéros [118] Supprimé : la Ville de Mulhouse
Partie propre à la ville de Mulhouse : Article 3-c : la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes, Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4 : Organisation du dispositif de gestion du fonds local Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local		Supprimé: à problèmes Mis en forme
'Partie propre à la ville de Mulhouse: Article 3-c: la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4: Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local.		Supprimé: à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé: Mulhouse Inséré: Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé: Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé: Prérogat [113] Inséré: du Départ [114] Mis en forme [115] Supprimé: prérogatives Mis en forme [116] Supprimé: Mis en forme [117] Mise en forme : Puces et numéros [118] Supprimé: la Ville de Mulhouse Supprimé: u CCAS Inséré: u CCAS, ¶ [120]
'Partie propre à la ville de Mulhouse: Article 3-c: la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4: Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local.		Supprimé: à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé: Mulhouse Inséré: Mulhouse e[[108] Mis en forme [109] Supprimé: Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé: Prérogat [113] Inséré: du Départ [114] Mis en forme [115] Supprimé: prérogatives Mis en forme [116] Supprimé: Mis en forme [117] Mise en forme : Puces et numéros [118] Supprimé: la Ville de Mulhouse Supprimé: u CCAS Inséré: u CCAS, ¶ [120] Mis en forme [121]
'Partie propre à la ville de Mulhouse: Article 3-c: la gestion d'un dispositif d'aides préventives par la Ville de Mulhouse La Ville de Mulhouse assure la gestion d'un fonds d'aides préventives pour des clients d'EDF sur l'ensemble du territoire départemental. Dans ce cadre EDF met à disposition de la Ville de Mulhouse un fonds annuel 120 000€). La Ville de Mulhouse s'engage à présenter un bilan annuel des aides accordées en précisant les montants, les destinataires et le nom des travailleurs sociaux à l'origine des demandes. Le FSL et la Ville de Mulhouse s'engagent à effectuer la publicité de ce dispositif. Article 4: Organisation du dispositif de gestion du fonds local. Le mode de fonctionnement du dispositif de gestion du fonds local.		Supprimé: à problèmes Mis en forme [104] Mise en forme : Puces et numéros [105] Mis en forme [106] Mis en forme [107] Supprimé: Mulhouse Inséré: Mulhouse e [108] Mis en forme [109] Supprimé: Le secré [110] Mis en forme [111] Mis en forme [111] Mis en forme [112] Supprimé: Prérogat [113] Inséré: du Départ [114] Mis en forme [115] Supprimé: prérogatives Mis en forme [116] Supprimé: Mis en forme [117] Mise en forme : Puces et numéros [118] Supprimé: la Ville de Mulhouse Supprimé: u CCAS Inséré: u CCAS, ¶ [120]

... [124]

Mis en forme

Supprimé : décision

Mis en forme

Supprimé :dd

... [87]

- examen en pré commission des premières demandes d'aides, des situations	//// s	Su
ne posant pas de problèmes particuliers ou des demandes d'un faible	<u>///</u> _/S	Su
montant, des situations où l'avis d'un groupe de professionnels est nécessaire	N	Λi
ou de personnes ressources, en présence du chargé de mission départemental du dispositif FSL Energie.	S	iu
departemental du dispositii FSE Energie.	N N	Λi
- examen en commission, en présence de tous les représentants de l'instance	S	ìu
de décision de toutes les situations qui présentent des difficultés	\	àu
particulières, des recours gracieux contre des décisions du FSL, ainsi que la	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Su
validation des projets d'actions collectives de prévention et maîtrise de l'énergie.	<u> </u>	/li
<u>reneight,</u>		
	////// <u>/</u> /	
Article 5.: Le personnel affecté aux missions de gestion du fonds	45/15/15	/li
A		
XXX, en accord avec le Département, affecte du personnel nommément désigné pour		Λi
effectuer la mission convenue dans les délais impartis, sauf autorisation contraire du	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	u
Président du Conseil départemental.	M. N.	/li
Il transmet lors de la signature de la présente convention la liste nominative des agents	S	u
affectés à la gestion du Fonds, au responsable départemental du FSL, ainsi que le temps de		Λi
travail de chaque agent concerné par cette mission.	N. N	Λi
I. Division of the form of the second state of	N	Λi
Le Département est informé, dès que possible, du départ, de la mutation, ou plus généralement, de la fin d'affectation d'un agent jusqu'alors affecté par la ville aux missions	N	Λi
confiées.	N	
edimeter.	₩₩i::' <u></u>	iu
XXX s'engage à remplacer tout poste vacant dans les meilleurs délais.		/li
A	=	
Article 6 : Compensation apportée au titre de la mission assurée par XXX	Willin∕>	/li:
	I R W∂lb'⊱	/li
Au titre du secrétariat du fonds, à savoir des missions déclinées aux articles 3, 4 et 5 de la	S	Su
présente convention, XXX, perçoit une compensation annuelle de XXX, prélevée sur le	 	n
<u>budget du FSL.</u>	N.	Λi
*	S	u
Auticlo 7 . Cuitànce d'intermentien du ESI et fonctionnement de l'instance de décision		n
Article 7.: Critères d'intervention du FSL et fonctionnement de l'instance de décision de XXX	N	/li
v	N	Λi
Le Fonds Local <u>de XXX</u> , au titre de sa mission, s'engage à respecter les critères	s	u
d'interventions validés par l'Assemblée Départementale qui figurent dans le règlement	T.	n
intérieur du FSL.	N	/li
_		ŝu
Article 8: Gestion comptable et financière		/li
¥		iu
La gestion comptable et financière globale du <u>FSL</u> est assurée par la CAF, du Haut-Rhin jusqu'au 31 décembre 201		
jusqu'au st decembre 201		/li
A ce titre, XXX transmet les décisions à la CAF, pour notification et paiement, et le cas		ìu
échéant, aux ménages concernés.		
echeant, aux menages concernes.	<u> </u>	n
echeant, aux menages concernes.	<u> </u>	
echeant, aux menages concernes.	I I	n
echeant, aux menages concernes.	II N	n: /li
etheant, aux menages concernes.	II N N	n: /li:
etheant, aux menages concernes.	II M M S	n: /li: iu
echeant, aux menages concernes.	II N N S S	n: /li: /li:
echeant, aux menages concernes.	II N N S N II	n: /li: iu /li: n:
4	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	n: /li: /li: n:
	N N N S S N N N N N S S S S S S S S S S	n: /li: iu /li: iu
	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	n: /li: /li: u: /li:
	N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	n: /li: iu /li: iu

Mis en forme [133] $\textbf{Supprim} \acute{\textbf{e}}: l$ Mis en forme [134] Supprimé: Supprimé : /lis en forme [135] **Supprimé** : ou /lis en forme ... [136] **Supprimé** : où Supprimé : Supprimé : /lis en forme ... [137] /lis en forme [138] /lis en forme [139] /lis en forme ... [140] /lis en forme ... [141] Supprimé : dont la (... [142] /lis en forme . [143] Supprimé : pour /lis en forme ... [144] /lis en forme ... [145] /lis en forme ... [146] /lis en forme ... [147] /lis en forme [148] Supprimé : : /lis en forme ... [149] /lis en forme [150] /lis en forme ... [151] Supprimé : La Ville [152] nséré : La Ville de [153] /lis en forme [154] Supprimé : Gén...ér **nséré :** éral.¶ [156] /lis en forme ... [157] /lis en forme [158] Supprimé : D nséré : Départemer ... [159] /lis en forme ... [160] Supprimé : ¶ /lis en forme [161] Supprimé: ... [162] /lis en forme [163] Supprimé : La Ville (nséré : La Ville de [165] /lis en forme [166] /lis en forme [167] Supprimé : Le perso [168] /lis en forme [169] nséré : ¶ /lis en forme [170] Supprimé : ¶ Supprimé : ¶ /lis en forme [171] Supprimé : la Ville ([172] [173] Mis en forme ... [174] .. [175] Mis en forme ... [176]

Mis en forme

Mis en forme

... [132]

Supprimé : Supprimé : de Mulhouse <u> Article 9 : La confidentialité des dossiers traités par XXX</u> Supprimé:: sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent Inséré : le secrétari [183] faire l'objet d'une diffusion à des tiers à l'exception de la CAF et du Département. Mis en forme Supprimé : Article I [185] personnel affecté à la mission est tenu au secret professionnel concernant les Supprimé: ¶ informations financières et les situations individuelles des bénéficiaires dont il aura Supprimé : L'Instan(connaissance. [186] Mis en forme [187] Inséré : délégué son [188] Article 10 : Contribution financière annuelle au Fonds de Solidarité pour le Logement Mis en forme [189] de XXX pour le logement et l'énergie Mis en forme [190] Le FSL est financé par le Département, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) Supprimé: délégué sociaux, les fournisseurs d'énergie, les communes et intercommunalités, Inséré: délégué <u>L'ensemble des dotations est versé sur un compte géré</u> Supprimé: délégué Familiales. Mis en forme [191] <u> Au titre des volets « logement et énergie», la contribution financière de XXX au fonds est</u> Supprimé: /sauf fixée à hauteur de XXX & Toute révision de cette contribution fera l'objet d'un avenant Inséré : [sauf à La contribution financière de XXX fait l'objet d'un versement annuel sur présentation d'un Supprimé:, courrier d'appel de fonds du FSL. Supprimé: au Supprimé: ?] Cette contribution est à verser sur le compte du FSL Logement (N° 00001006140 Clé RIB Inséré: au Département <u>39 Code Banque 10071 Code Guichet 68000, Agent comptable de la CAF</u> Schuman 68084 MULHOUSE CEDEX). Inséré: ?] Mis en forme ... [192] Mis en forme [193] Article 11: Durée et date d'effet de la convention Mis en forme [194] La présente convention prend effet : Mis en forme [195] à compter du 1er mai 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015 pour le CCAS de la Ville de≪ Supprimé : Article I Colmar, Supprimé: ¶ du ler juillet 2015 et jusqu'au 31 décembre 2015 pour la Ville de à compter Mis en forme Mulhouse_ [197] Supprimé : ¶ [198] convention demeurera cependant en vigueur jusqu'à l'extinction Supprimé: obligations respectives des parties. Supprimé: spécifiqu A son terme, le partenariat entre XXX et le Département du Haut-Rhin pourra être prolongé Supprimé: pour un an par la voie d'un avenant. Supprimé : du FSL Supprimé: Article 12: Modifications de la convention Supprimé : établit u ... [201] Supprimé: ¶ [202] La présente convention peut faire l'objet d'adaptation par voie d'avenant. Supprimé : p Supprimé : Particip [203] Article 13: Résiliation, Mis en forme [204] Inséré: movens má [205] La présente convention peut être résiliée à la demande d'un des signataires. Mis en forme ... [206] D'un commun accord ou en cas de non-respect de l'une ou l'autre partie des engagements Mis en forme [207] inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou Mis en forme [208] <u>l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre</u> Supprimé: Supprimé: FSL « Energie » Supprimé: Mis en forme [209] 5 Supprimé : ¶ [210] Inséré : s Mis en forme [211]

[... [213] [... [214] [... [215]

... [212]

Supprimé : 10 Mis en forme

Supprimé : le secrétariat

[182]

En cas de résiliation de la présente convention, la compensation visée à l'article 6	et la
contribution financière visée à l'article 10 seront versées au prorata temporis de la pé	riode 🗽
comprise entre la date d'entrée en vigueur de la présente convention et la date d'effet	de la
résiliation.	V
^	\
	1
Fait <mark>,</mark> en double exemplaire àle	4 1
	li li
* <u>-</u>	
Pour <u>la Ville de Mulhouse</u> Pour le Département du Haut-Rhin	
	- 1
Le <u>Maire</u> Le Président du Conseil <u>Départemental</u>	
	V
	18
	V
Jean ROTTNER, Eric STRAUMANN,	
l <u> </u>	7

Mis en forme [219]
Inséré : contributio [220]
Supprimé : contribu [221]
Mis en forme [222]
Supprimé : 3
Inséré : 3 et la
Supprimé : rémunération
Inséré : 6
Supprimé :
Mis en forme [223]
Mis en forme [224]
Mis en forme [225]
Supprimé : 13
Supprimé : 6
Inséré :
Inséré : 13
Mis en forme [226]
Mis en forme [227]
Supprimé : anniversaire
Mis en forme [228]
Mis en forme [229]
Mis en forme [230]
Mis en forme [231]
Supprimé : à
Supprimé : 1er juillet 2012
Inséré : 1er juillet 2012
Mis en forme [232]
Supprimé :
Mis en forme [233]
Supprimé : ¶
Mis en forme [234]
Supprimé: la Ville ([235]
Mis en forme [236]
Supprimé : Maire
Mis en forme [237]
Supprimé : Général
Mis en forme [238]
Supprimé : ¶ [239]
Supprimé : Jean Ma [240]
Mis en forme [241]
Supprimé : Charles [242]
Mis en forme [243]
Supprimé : ¶
Mis en forme [244]
Supprimé : ¶ [245]

Supprimé :

Page 1: [1] Mis en forme	alfonsi	19/01/2012 11:04
Mis en forme		
Page 1: [2] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [3] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, 10 pt	Gasquet Christene	27/07/2013 3.44
Police .Bookman Old Style, 10 pt		
Page 1: [4] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 4:58
	onvention	
Page 1: [5] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt	·	
		20 (27 (2022 7 22
Page 1: [6] Mis en forme	fimbel.y	20/05/2009 5:28
Bordure : Gauche: (Simple, Automa		,
pt Espacement des bordures :), Dro		, 0,5 pt Epaisseur du trait, Par
rapport au texte: 22 pt Espacement	t des bordures :)	
Page 1: [7] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:13
	2012/2015	
Page 1: [8] Mis en forme	papinaud	03/04/2012 2:16
Retrait: Gauche: 1 cm, Droite: 0,		Simple Automatique 0.5 pt
Épaisseur du trait, Par rapport au ter		
Automatique, 0,5 pt Épaisseur du tr	ran, Par rapport au texte :.	•
Page 1: [9] Supprimé	papinaud	12/03/2012 9:19
	partenariat	
	•	
Page 1: [10] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 11:01
d	lélégation de compétenc	e
4	elegation de competenc	
Page 1: [11] Inséré	papinaud	12/03/2012 9:19
	lálágatian da sammátana	_
ď	lélégation de compétenc	e
Page 1: [12] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt, Couleur de police : A	•	2,,5,,2010 0.44
	*	
Page 1: [12] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt		
Page 1: [13] Supprimé	papinaud	03/04/2012 9:40
	solidarité	
Page 1: [13] Supprimé	papinaud	03/04/2012 2:16
J. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.	l. l.	
Page 1: [14] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:14
Tage 1. [14] Supplime		27/07/2015 3.14
	<mark>la Ville de Mulhouse</mark>	
Page 1: [15] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt, Surlignage		
Page 1: [16] Inséré	papinaud	03/04/2012 10:32

	a Ville de Mulhouse			
Page 1: [17] Supprimé	papinaud	02/01/2012 9:22		
	a Ville de MULHOUSE			
Page 1: [18] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44		
Police :10 pt				
Page 1: [19] Inséré	fimbel.y	20/05/2009 5:22		
	ULHOUSE			
Page 1: [20] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 5:22		
	ulhouse			
Page 1: [21] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 11:01		
pour la gestion	du Fonds de Solidarité p	our le Logement		
Page 1: [22] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 11:01		
« Volet solidarit	é Energie » sur la base d	un Fonds Local		
Page 1: [23] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44		
Police :Bookman Old Style, 10 pt				
Page 1: [24] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:24		
Page 1: [25] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44		
Police :Bookman Old Style, 10 pt				
Page 1: [26] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:24		

VU la loi

n° 2000-321 du 12 Avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations,

VU le décret n° 2001-495 du 6 Juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

Page 1: [27] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Non souligné		
Page 1: [28] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:24
VU	·	la loi

n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, qui précise dans son article 65, le transfert aux départements de la gestion des droits et obligations des Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), des fonds et dispositifs d'aide aux impayés d'énergie, d'eau, et de téléphone,,,,

VU la circulaire n° 2004 du 04 novembre 2004 relative aux nouvelles dispositions concernant les Fonds de Solidarité Logement contenues dans la loi n° 2004-809 du 13

Page 1: [29] Inséré	fimbel.y	20/05/2009 5:00
,,,		
Page 1: [29] Inséré	fimbel.y	20/05/2009 5:26
Page 1: [30] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:24
août 2004 relative aux lib	ertés et responsabilités loca	les,
VU		le
décret n° 2005-212 d le logement,	u 2 mars 2005 relatif aux	fonds de solidarité pou
VU le règlement intérieu:	r du FSL du 1er avril 2006,	
VU la loi Engagement Nat	ional pour le Logement du 1	3 juillet 2006,
VU		1e
Plan Départemental Défavorisées 2007-20	d'Actions pour le Logo 10,	ement des Personnes
Page 1: [31] Inséré	Sophie.Poulain	06/05/2009 4:16
VU le décret n° 2005-2 pour le logement	212 du 2 mars 2005 relatif	aux fonds de solidarite
Page 1: [32] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:26
Dogo 1, [22] Impáná	papinaud	05/09/2011 2:54
Page 1: [33] Insere		
Page 1: [33] Inséré		
Page 1: [33] Insere		

Dogo 1, [24] Mio on forms	Coomust Christalla	27/07/2015 3:20
Page 1: [34] Mis en forme	Gasquet Christelle	21/01/2015 3:20
Justifié		
Page 1: [35] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	·	
Coulcul de police. Non		
Page 1: [35] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Toffee .bookman Old Style		
Page 1: [35] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Tonce . Bookman Old Style		
Page 1: [36] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:20
Justifié, Retrait : Gauche : 0 cm	Suspendu · 1 24 cm	
Justine, Retrait . Gadene . O em	, buspendu : 1,2+ em	
Page 1: [37] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Toffee .Bookman Old Style		
Page 1: [38] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:20
Justifié		
Justific		
Page 1: [39] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
3 2 2		

Police	:Bookman	Old Style
Police	DOOKIIIaii	Old Style

Page 1: [40] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [41] Supprimé	Labrune Céline	10/08/2015 8:35

VU l'article L3211 2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

Page 1: [42] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Justifié		
Page 1: [43] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Barré		
Page 1: [43] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police: Bookman Old Style, Bar	ré	
Page 1: [44] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [45] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:20
Justifié, Retrait : Gauche : 0 cm	, Suspendu: 1,24 cm	
Page 1: [46] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:20
Justifié		
Page 1: [47] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [48] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [49] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style		
Page 1: [50] Supprimé	Labrune Céline	10/08/2015 8:35

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

Page 1: [51] Mis en forme	Labrune Céline	06/08/2015 9:11
Couleur de police : Rouge, Barré		
Page 1: [52] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:20
Retrait : Gauche : 0 cm, Première lig	gne: 0 cm	
Page 1: [53] Mis en forme	Labrune Céline	06/08/2015 9:11
Police :Bookman Old Style, Couleur de police : Rouge, Barré		

Page 2: [54] Supprimé papinaud 02/01/2012 10:05

a Ville de Mulhouse représentée par Monsieur le Maire de la Ville de Mulhouse, dûment habilité par la délibération du Conseil Municipal visée cidessus

Page 2: [55] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	·	
Page 2: [56] Inséré	Sophie.Poulain	06/05/2009 3:36
, dûment habilité par la délibération du Conseil Municipal visée ci-dessus		
Page 2: [57] Supprimé	Sophie.Poulain	06/05/2009 3:37

Article 2 : Intervention du F.S.L. « Volet solidarité Energie »

	" Totol Gottaan too 2.to. gto	
Page 2: [58] Mis en forme	fimbel.y	20/05/2009 5:18
Normal, Gauche		
Page 2: [59] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 5:03
Page 2: [59] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 5:03
,	•	
Page 2: [60] Supprimé	papinaud	20/05/2009 11:11
F.S.L.		
Page 2: [60] Supprimé	papinaud	19/05/2009 1:32
au maintien d		
Page 2: [60] Supprimé	papinaud	19/05/2009 1:32
à		
Page 2: [60] Supprimé	papinaud	19/05/2009 1:32
1		
Page 2: [61] Supprimé	papinaud	20/05/2009 10:16
L		
Page 2: [61] Supprimé	papinaud	20/05/2009 10:16
e s		
Page 2: [62] Mis en forme	papinaud	12/03/2012 9:27
Normal, Justifié		
Page 2: [63] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Surlignage		
Page 2: [64] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Motif: Transparente (Rouge)		
Page 2: [65] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir, Barré		
Page 2: [66] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
-	0 101111	07/07/00/5 0 40
Page 2: [67] Supprimé <mark>la Ville de Mulhouse</mark>	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:18
	Coomist Christalla	27/07/2015 2:44
Page 2: [68] Mis en forme Surlignage	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [69] Supprimé	noninoud	12/03/2012 9:22
géré par la Ville de Mulhouse	papinaud	12/03/2012 9:22
Page 2: [70] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	Gasquet Gillistelle	27/07/2015 3.44
Page 2: [71] Supprimé	papinaud	12/03/2012 9:22
par délégation du Département		12/03/2012 7.22
Page 2: [72] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir, Barré	-asquet c.mistene	2770772010 0.44
Page 2: [73] Supprimé	Sophie.Poulain	06/05/2009 3:42
s'adresse aux ressortissants o	-	
Page 2: [74] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Couleur	•	

Page 2: [75] Mis en forme	papinaud	27/07/2012 9:12
Tabulations: 3,94 cm, Gauche	· ·	
Page 2: [76] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 2: [77] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de police	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [78] Mis en forme	papinaud	12/03/2012 9:29
Justifié		
Page 2: [79] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt, Couleur de police : Noir		
Page 2: [79] Mis en forme Police :10 pt, Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [79] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police		
Page 2: [79] Mis en forme Police: 10 pt, Couleur de police: Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [79] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, 10 pt, Nor	-	
Page 2: [79] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de police	Gasquet Christelle e: Noir	27/07/2015 3:44
Page 2: [80] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:18
la Ville de Mulhouse		
Page 2: [81] Mis en forme Surlignage	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [82] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police		
Page 2: [82] Mis en forme Surlignage	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 2: [82] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police		
Page 2: [82] Mis en forme Police: Bookman Old Style, 10 pt, Nor	Gasquet Christelle 1 Italique	27/07/2015 3:44
Page 2: [82] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police		
Page 2: [83] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police		
Page 2: [83] Mis en forme Police: Bookman Old Style, 10 pt, Nor	Gasquet Christelle 1 Italique	27/07/2015 3:44
Page 2: [83] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police	e : Noir	
Page 2: [84] Supprimé la Ville de Mulhouse	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:18
Page 2: [85] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Surlignage		
Page 2: [86] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de police	. Non, burnghage	

Page 2: [86] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Surlignage	•	
Page 2: [86] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 3: [87] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Non Italique,	Couleur de police : Noir	
Page 3: [87] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [87] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de	Gasquet Christelle e police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [87] Mis en forme Police :Non Gras, Non Italique,	Gasquet Christelle Couleur de police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [87] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [88] Supprimé	papinaud	20/05/2009 11:12
•		
Page 3: [88] Supprimé	papinaud	20/05/2009 11:12
Page 3: [88] Supprimé	papinaud	20/05/2009 11:12
Page 3: [88] Supprimé	papinaud	13/03/2012 11:28
décision		
Page 3: [88] Supprimé instance	papinaud	13/03/2012 11:26
Page 3: [89] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt		
Page 3: [90] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [90] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	*	
Page 3: [91] Modifier Puces et numéros mis en forme	papinaud	05/09/2011 5:02
Page 3: [92] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police : Non Gras, Non Italique,	-	2//0//2013 3.44
Page 3: [92] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	-	
Page 3: [92] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [93] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de	Gasquet Christelle e police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [94] Modifier	Sophie.Poulain	06/05/2009 3:14
Puces et numéros mis en forme		
Page 3: [95] Supprimé	papinaud	12/01/2012 9:23
L'établissement des tableaux	x de bord et du bilan annuel	

Page 3: [96] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 5:11
Page 3: [96] Supprimé	fimbel.y	20/05/2009 5:11
Page 3: [97] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [98] Supprimé décision	papinaud	13/03/2012 11:28
Page 3: [98] Supprimé i	papinaud	20/05/2009 10:17
Page 3: [98] Supprimé	papinaud	20/05/2009 10:17
Page 3: [98] Supprimé déléguée	papinaud	13/03/2012 11:28
Page 3: [99] Mis en forme Couleur de police : Noir, Barré	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [100] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [101] Mis en forme Police :10 pt	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [102] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [103] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de	Gasquet Christelle police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [104] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [104] Mis en forme Police :Non Italique, Couleur de	Gasquet Christelle police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [105] Modifier Puces et numéros mis en forme	papinaud	02/01/2012 2:19
Page 3: [106] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [107] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique, Coul	Gasquet Christelle eur de police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 3: [107] Mis en forme Police :10 pt	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 3: [108] Inséré Mulhouse exécute sa mission de	papinaud e façon identique sur le fond et la	03/04/2012 12:00 forme à celle du secrétariat

Mulhouse exécute sa mission de façon identique sur le fond et la forme à celle du secrétariat départemental du FSL.

Le secrétariat départemental du FSL assure la l'instruction et la gestion de tous les dossiers hors délégation (Colmar et Mulhouse), le représentant du FSL apporte son soutien pour l'organisation des dispositifs délégués et veille à leur cohérence globale.

Le cas échéant afin de faciliter le traitement de la commission le secrétariat

Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt, Non Italique, Coule	eur de police : Noir	
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt, Non Italique, Coule	eur de police : Noir	
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt, Non Italique, Coule	eur de police : Noir	
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt, Non Italique, Coule	eur de police : Noir	
Page 3: [109] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [110] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 11:58
I a a a a máta mi a tradicio a meta ma a meta 1 des	ECI agazza la l'implemention et la	

Le secrétariat départemental du FSL assure la l'instruction et la gestion de tous les dossiers hors délégation (Colmar et Mulhouse), le représentant du FSL apporte son soutien pour l'organisation des dispositifs délégués et veille à leur cohérence globale.

Page 3: [111] Mis en forme Barré	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Couleur de police : Automatique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :10 pt, Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Couleur de police : Automatique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Police :Non Italique	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme Surlignage	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35

1		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police:10 pt, Non Italique		
Page 3: [111] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:35
Police :Non Italique		
Page 3: [112] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [113] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:40
Prérogatives		
Page 3: [113] Supprimé	Astrid.Rey	26/07/2012 2:40
du		
Page 3: [114] Inséré	alfonsi	27/03/2012 11:59
du Département		
Les prérogatives		
Page 3: [115] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [116] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [117] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [118] Modifier	alfonsi	27/03/2012 12:05
Puces et numéros mis en forme		
Page 3: [119] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:23
la Ville de Mulhouse		
Page 3: [120] Inséré	alfonsi	27/03/2012 12:03
u CCAS,		
u CCAS, l'élaboration du Règleme	ent Intérieur du l	FSL et les modifications qui
u CCAS,	ent Intérieur du l à celui-ci,	FSL et les modifications qui

Gasquet Christelle

27/07/2015 3:44

Page 3: [121] Mis en forme Couleur de police : Noir

Page 3: [122] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de police	e : Noir	
Page 3: [122] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [122] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de police	e : Noir	
Page 3: [122] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [123] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:23
la ville de Mulhouse		
Page 3: [124] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [125] Inséré	alfonsi	27/03/2012 12:02
e CCAS,		
l'arbitrage prévu à l'artic	le 9-c de la présente	convention, concernant
d'éventuels désaccords		
Page 3: [126] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [127] Supprimé	Labrune Céline	10/08/2015 8:36
prévu à l'article 9-c de la p	résente convention,	
Page 3: [128] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [129] Inséré	alfonsi	27/03/2012 12:04
,		

Le secrétariat départemental du FSL assure $\frac{1}{4}$ l'instruction et la gestion de tous les dossiers hors délégation (Colmar et Mulhouse), le représentant du FSL apporte son soutien pour l'organisation d

Page 3: [130] Mis en forme	Labrune Céline	06/08/2015 9:19
Couleur de police : Vert brillant		
Page 3: [131] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 3: [131] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de police	ce : Noir	
Page 4: [132] Mis en forme	Peterschmitt.s	04/08/2015 11:05
Justifié, Avec puces + Niveau : 1 +	- Alignement: 1,9 cm + Tab	oulation après: 2,54 cm +
Retrait: 2,54 cm	-	-
Page 4: [133] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [133] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de pe	olice : Noir	
Page 4: [134] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de pe	olice : Noir	
Page 4: [135] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [135] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44

Police :Non Italique, Couleur de police : Noir

1 / 1		
Page 4: [135] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
		07/07/00/5 0 //
Page 4: [136] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 4: [136] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice: Noir	
Page 4: [136] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [137] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice: Noir	
Page 4: [137] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [138] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice : Noir	
Page 4: [139] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [140] Mis en forme	papinaud	12/01/2012 9:26
Normal, Justifié, Retrait : Gauche :	1,9 cm	
Page 4: [141] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice : Noir	
Page 4: [141] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [141] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice : Noir	
Page 4: [142] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:30
	n est fixée à l'article 9-a),	
Page 4: [143] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice : Noir, Non Barré	
Page 4: [143] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po		
Page 4: [143] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 4: [143] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice: Noir	
Page 4: [144] Mis en forme	Labrune Céline	06/08/2015 9:21
Police :Non Italique, Couleur de po	olice : Rouge, Barré	
Page 4: [145] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de po	olice: Noir	
Page 4: [145] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [146] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Italique, Couleur de police	: Noir	
Page 4: [147] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt, Couleur de police: N	oir	

Page 4: [148] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
	Cooperat Christalla	27/07/2015 2:44
Page 4: [148] Mis en forme Police: Non Italique, Couleur de	e police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	-	
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [148] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de		27/07/2013 3.44
*	•	27/07/2015 3:44
Page 4: [149] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 4: [150] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Italique, Couleur de poli	ce : Noir	
Page 4: [151] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt		
Page 4: [151] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt		
Page 4: [152] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:30
La Ville de Mulhouse		
Page 4: [153] Inséré	papinaud	03/04/2012 2:12
La Ville de Mulhouse en accord	avec le Département	
Page 4: [154] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [154] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 4: [154] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [154] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de		
Page 4: [154] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	0.004.00.00.00	
Page 4: [155] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:30
Gén	Susquet offisience	27/07/2010 0.00
Page 4: [155] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:30
ér	2227201 01111010110	2., 5., 2010 0.00
Page 4: [156] Inséré	papinaud	05/09/2011 1:47
éral.	, -p	
Il transmet lors de la signature		
Page 4: [157] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44

Couleur de police : Noir

1		
Page 4: [158] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 4: [158] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Page 4: [158] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de		277 277 2010 0111
Page 4: [159] Inséré	papinaud	05/09/2011 2:30
_	ue le temps de travail de chaque aş	gent concerné par cette
1111001011.		
Le Département est informé, dè	s que possible, du départ	
Page 4: [160] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	-	
Page 4: [160] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [160] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de		
Page 4: [160] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	-	
Page 4: [161] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
<u> </u>	Coomical Charles II.	27/07/2045 2:44
Page 4: [161] Mis en forme Police: Non Italique, Couleur de	Gasquet Christelle e police : Noir	27/07/2015 3:44
Page 4: [161] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	·	
Page 4: [161] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 4: [161] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [161] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	1	
Page 4: [161] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [162] Supprimé	alfonsi	17/01/2012 9:04
Page 4: [162] Supprimé	alfonsi	17/01/2012 9:04
•		
Page 4: [163] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt		
Page 4: [163] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt		
Page 4: [164] Supprimé La Ville de Mulhouse	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:31
Page 4: [165] Inséré	papinaud	02/01/2012 10:09
	remplacer tout poste vacant dans	

Le personnel est tenu au secret professionnel concernant les informations financières et les situations individuelles des bénéficiaires dont il aura connaissance.

Page 4: [166] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Italique, Couleur de	e police : Noir	
Page 4: [166] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [167] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Italique, Couleur de poli	ce : Noir	
Page 4: [168] Supprimé	Labrune Céline	10/08/2015 8:36
	professionnel concernant les informa léficiaires dont il aura connaissance.	ations financières et les
Page 4: [169] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [170] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [171] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police:10 pt		
Page 4: [172] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:31
a Ville de Mulhouse		
Page 4: [173] Supprimé	papinaud	03/04/2012 2:11
c CCAS de Colmar		
Page 4: [174] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [175] Inséré	papinaud	03/04/2012 2:11
a Ville de Mulhouse		
Page 4: [176] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [177] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de po	olice : Noir	
Page 4: [178] Mis en forme	papinaud	12/03/2012 9:34
Normal		
Page 4: [179] Supprimé	papinaud	12/03/2012 9:34
<u>titre à retenir en cas de « c</u>	lélégation de compétence »]	
Page 4: [180] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, No	n Gras, Couleur de police : Noir	
Page 4: [180] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Co	uleur de police : Noir	
Page 4: [180] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, No	n Gras, Couleur de police : Noir	
Page 4: [180] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 4: [181] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 12:10
à		
Page 4: [181] Supprimé	alfonsi	27/03/2012 12:10

Page 5: [182] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 5: [182] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir	222422 2	27707720100111
Page 5: [182] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt		
Page 5: [182] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :10 pt		
Page 5: [183] Inséré	papinaud	02/01/2012 3:28
le secrétariat de Mulhouse :		

Page 5: [184] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 5: [185] Supprimé	papinaud	05/09/2011 4:11

Article 10: Fonctionnement de la commission

Page 5: [187] Mis en forme

Page 5: [186] Supprimé	papinaud	05/09/2011 4:11
L'Instance de décision	se réunit en commission au moins une fois par mois.	

Le secrétariat du Fonds Local de la Ville de Mulhouse est chargé d'en organiser l'ordre du jour, de mettre à disposition les supports nécessaires à la prise de décision, d'établir les notifications de décision et les relevés de conclusion.

Gasquet Christelle

27/07/2015 3:44

Couleur de police : Noir		
Page 5: [187] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de pol	lice : Noir	
Page 5: [187] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 5: [188] Inséré	papinaud	02/01/2012 2:47
délégué sont strictement confide tiers	entielles. Elles ne peuvent faire l'e	objet d'une diffusion à des
Page 5: [189] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Non Gras, Couleur de pol	lice : Noir	
Page 5: [190] Mis en forme	fimbel.y	20/05/2009 5:20
Corps de texte, Justifié, Espace A	Après: 3 pt, Sans numérotation ni	puces
Corps de texte, Justifié, Espace A Page 5: [191] Mis en forme	Après : 3 pt, Sans numérotation ni Gasquet Christelle	puces 27/07/2015 3:44
	Gasquet Christelle	
Page 5: [191] Mis en forme	Gasquet Christelle	
Page 5: [191] Mis en forme Police :Non Gras, Couleur de pol	Gasquet Christelle lice: Noir	27/07/2015 3:44
Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme	Gasquet Christelle lice: Noir	27/07/2015 3:44
Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme Couleur de police: Noir	Gasquet Christelle Lice: Noir Gasquet Christelle Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44
Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme Couleur de police: Noir Page 5: [191] Mis en forme	Gasquet Christelle Lice: Noir Gasquet Christelle Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44
Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme Couleur de police: Noir Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol	Gasquet Christelle lice: Noir Gasquet Christelle Gasquet Christelle lice: Noir	27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44
Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme Couleur de police: Noir Page 5: [191] Mis en forme Police: Non Gras, Couleur de pol Page 5: [191] Mis en forme	Gasquet Christelle lice: Noir Gasquet Christelle Gasquet Christelle lice: Noir	27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44 27/07/2015 3:44

	Gasquet Christelle	27/07/2015
Police: Gras, Non Italique, Coule	eur de police : Noir	
Page 5: [193] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015
Page 5: [194] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015
Police :Non Italique, Couleur de	police : Automatique	
Page 5: [195] Mis en forme	fimbel.y	20/05/2009
Corps de texte, Justifié, Espace A	Après: 3 pt, Sans numérotation ni	puces
Page 5: [196] Supprimé Article 11 : Etablissement des	papinaud tableaux de bord	02/01/2012
Page 5: [197] Mis en forme Couleur de police : Noir	Gasquet Christelle	27/07/2015
Page 5: [198] Supprimé	papinaud	02/01/2012
Le secrétariat du Fonds Local de	e la Ville de Mulhouse établit sur	demande
Page 5: [199] Supprimé	papinaud	02/01/2012
spécifique du secrétariat départe		
Page 5: [200] Supprimé du FSL des tableaux de bord d'a	papinaud	02/01/2012
Page 5: [201] Supprimé	papinaud	02/01/2012
établit un bilan annuel qui indic le nombre des demandes d'ai		
les caractéristiques des dema	indeurs et du logement,	
les caractéristiques des dema les revenus,	indeurs et du logement,	
les revenus, le nombre, la nature (subven	tion, prêt ou mixte) et le montant	des aides accordées,
les revenus, le nombre, la nature (subvente montant moyen des impaye	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés,	des aides accordées,
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés,	des aides accordées,
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet,	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie,	des aides accordées,
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie,	des aides accordées,
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet,	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie,	
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet, éventuellement les modalités Page 5: [202] Supprimé	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie, d'apurement de la dette.	
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet, éventuellement les modalités Page 5: [202] Supprimé Article 11:	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie, d'apurement de la dette. Gasquet Christelle	27/07/2015
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet, éventuellement les modalités Page 5: [202] Supprimé Article 11: Page 5: [203] Supprimé	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie, d'apurement de la dette. Gasquet Christelle Gasquet Christelle	27/07/2015
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet, éventuellement les modalités Page 5: [202] Supprimé Article 11: Page 5: [203] Supprimé Participation à la gestion	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie, d'apurement de la dette. Gasquet Christelle Gasquet Christelle	27/07/2015 27/07/2015 f
les revenus, le nombre, la nature (subvent le montant moyen des impaye les coordonnées du fournisse les motifs de rejet, éventuellement les modalités Page 5: [202] Supprimé Article 11: Page 5: [203] Supprimé	tion, prêt ou mixte) et le montant és, des aides aux impayés, ur d'énergie, d'apurement de la dette. Gasquet Christelle Gasquet Christelle	27/07/2015

Page 5: [203] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:36
Participation à la gestio	n informatisée du dispositi	f
Page 5: [204] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 5: [205] Inséré	papinaud	02/01/2012 9:59
moyens matériels nécessa	air	
Page 5: [206] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Co	uleur de police : Noir	
Page 5: [206] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 5: [206] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Co	uleur de police : Noir	
Page 5: [207] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44

Police : Bookman Old Style, Gras, Couleur de police : Noir

Page 5: [208] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police: Bookman Old Style, Gra	s, Couleur de police : Noir	
Page 5: [209] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Gras, Couleur de police	: Noir	
Page 5: [210] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:36

Le Département à partir du second semestre 2012 s'engage dans une procédure de d'informatisation du FSL.

La Ville de Mulhouse est associée à la mise en œuvre des différentes phases

Page 5: [211] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
9	•	2770772013 3.44
Police: Bookman Old Style, Gra	s, Couleur de police : Noir	
	-	
Page 5: [211] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Coulcul de police : 1 ton		
Page 5: [211] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Cor	ileur de police · Noir	
Tonce Bookman Old Style, Col	aleur de ponce : 140h	
Page 5: [211] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Cor	ileur de police · Noir	
Toffee .Bookman Old Style, Col	ileur de ponee . 14011	
Page 5: [212] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:36
de l'informatisation du dis	positif FSI	
uc i iiioi iiiausauoii uu uis	positii i or	
Page 5: [213] Inséré	papinaud	02/01/2012 9:59
3		

Article 11:p

Page 5: [214] Inséré 02/01/2012 9:59 papinaud

articipation à la gestion informatisée du dispositif FSL « Energie »

Le Département à partir du second semestre 2012 s'engage dans une procédure de d'informatisation du FSL.

La Ville de Mulhouse est associée à la mise en œuvre des différentes phases de l'informatisation du dispositif FSL é

Page 5: [215] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:36
Energie.		

La Ville de Mulhouse met à disposition

Page 5: [216] Inséré	papinaud	02/01/2012 9:59
nergie.		

La Ville de Mulhouse met à disposition le

Page 5: [217] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Co	ouleur de police : Noir	
Page 5: [217] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Police :Bookman Old Style, Co	ouleur de police : Noir	
Page 5: [218] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:36

les moyens matériels nécessaires

ies moyems maceries meet		
Page 6: [219] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Couleur de police : Automatique		
Page 6: [220] Inséré contribution financière visée à l	Sophie.Poulain l'article	06/05/2009 3:59
Page 6: [221] Supprimé	papinaud	12/03/2012 9:39
contribution financière		
Page 6: [222] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Barré		
Page 6: [223] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Couleur de police : Automatique		
Page 6: [224] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Barré		
Page 6: [225] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Couleur de police : Automatique		
Page 6: [226] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Barré		
Page 6: [227] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Couleur de police : Automatique		
Page 6: [228] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Barré		
Page 6: [229] Mis en forme	Labrune Céline	10/08/2015 8:38
Couleur de police : Automatique	,	
Page 6: [230] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [231] Mis en forme	fimbel.y	20/05/2009 5:15
Retrait: Gauche: 2 cm		
Page 6: [232] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Exposant		
Page 6: [233] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [234] Mis en forme	papinaud	19/05/2009 2:05
Tabulations: 1 cm, Centré + Pas	à 2,25 cm	
Page 6: [235] Supprimé	papinaud	02/01/2012 10:01
-	la Ville de Mulhouse	
Page 6: [236] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [237] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [238] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [239] Supprimé	papinaud	03/04/2012 2:11
. 450 0. [207] oupplime	papinada	00, 07, 2012 2.11

Page 6: [240] Supprimé	papinaud	02/01/2012 10:11

Jean Marie BOCKEL

Page 6: [241] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [242] Supprimé	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:40
Charles BUTTNER		
Page 6: [243] Mis en forme	Gasquet Christelle	27/07/2015 3:44
Couleur de police : Noir		
Page 6: [244] Mis en forme	papinaud	09/08/2012 4:05
Gauche		
Page 6: [245] Supprimé	Sophie.Poulain	06/05/2009 4:58